

Le Petit Massois

Lettre d'information municipale
www.commune-lemas.fr

N° 40

LES MASSOIS S'EXPRIMENT

Deux réunions publiques se sont tenues fin avril aux Sausses et au Mas pour que les administrés puissent discuter avec les élus sur les projets à venir. La première rencontre a été organisée aux Sausses en l'église Saint-Sauveur. Dans un premier temps, un film concernant le débroussaillage a été projeté afin de sensibiliser l'ensemble des propriétaires sur les risques encourus en cas de mauvais entretien des bois et garrigues et les modalités pratiques de cet entretien (le film est visible sur le site de la commune à la rubrique administrative). Le Maire a ensuite abordé deux premiers sujets qui interpellent les habitants :

la restauration du campanaire et l'électrification des cloches. Il a notamment pris connaissance de la pétition rassemblant plus de 20 signatures demandant que sonne à nouveau l'angélus. Il a indiqué qu'il comprenait l'importance des cloches qui rythment la vie du village mais qu'il fallait aussi préserver la tranquillité matinale. Il propose donc que les cloches sonnent à midi et à 20h et invite les pétitionnaires à participer activement à la souscription de la Fondation du patrimoine. Second sujet : la halle des Sausses. Le projet retient l'attention des habitants qui voient dans cette construction un abri particulièrement utile. Le Maire présentera les plans de façon à ce que chacun puisse donner son avis. La réunion a permis de faire un point sur l'entretien du hameau. Plusieurs habitants se sont portés volontaires pour contribuer à cet entretien. Ont également été évoquées : la situation des fosses septiques qu'il faudra mettre aux normes à défaut d'un projet de création d'un réseau d'assainissement collectif, et la vente de la maison Paccavia. Cette rencontre particulièrement riche en échanges s'est poursuivie à l'extérieur autour d'un apéritif offert par la commune. Même journée, dans l'après-midi, les 40 propriétaires de la Faye se réunissent au Mas pour faire un point sur les travaux du projet d'adduction d'eau potable en présence des élus dont Francis Piazza, adjoint délégué



au dossier de l'eau. Le Maire propose un rappel historique sur ce projet qui a connu de nombreux rebondissements avant d'être repris par la majorité actuelle en 2008 et connaître enfin un dénouement favorable. Il a rappelé la nécessité de réaliser ces travaux suite aux alertes à répétition de l'Agence régionale de la santé sur la mauvaise qualité de l'eau, sur l'absence de cadre légal de gestion d'un réseau public par l'association de propriétaires, sur la baisse du niveau du forage actuel, sur la non conformité des canalisations, sur le défaut d'entretien... Il a ensuite évoqué

le budget en soulignant que le projet nécessitait de faire deux emprunts dont un pour l'avance de TVA (remboursée l'année suivante par l'Etat et qui contraint le paiement de 4.500 euros d'intérêts d'emprunt... une somme qui aurait pu être affectée à des dépenses plus urgentes !). La dépense totale de l'opération représente environ 20.000 euros par raccordement. Le Maire a souligné combien ce projet (qui endette la commune sur 15 ans) relève d'une décision



politique majeure et dont il est fier tout en soulignant par ailleurs qu'il convient que les principaux bénéficiaires se rendent compte de l'effort de solidarité de l'ensemble des contribuables de la commune. Il a enfin évoqué le coût individuel du compteur qui sera facturé 850 euros hors taxe. Les administrateurs de l'association des propriétaires ont proposé d'étudier une prise en charge de cette dépense sur le budget de l'association. Le Maire a ensuite précisé que les travaux commenceraient dans les semaines à venir en soulignant que le projet pourrait être finalisé avant l'hiver. Il a également remercié tous les partenaires qui rendent possible cette opération dans une période où il est difficile de boucler un budget aussi important : l'Agence de l'eau, le Conseil général des Alpes-maritimes et l'Etat dont on attend une subvention complémentaire. L'assistance a pu poser toutes les questions techniques et matérielles sur le chantier qui s'annonce.

ADIEU MIREILLE

Mireille Solomas nous a quittés le dimanche 29 avril 2012. Cette Massoise au grand cœur était une personnalité attachante de notre petite commune. Habitante des Sausses depuis toujours, elle fut conseillère municipale et partie prenante de tous les rendez-vous valorisant le patrimoine local. Dans les pas de sa soeur Lucienne, Mireille cultivait la discrétion mais savait aussi défendre ses idées. Dernièrement, elle réclamait que les cloches des Sausses sonnent l'angélus... Nous n'oublions pas cette grande dame.



DATES A RETENIR

Samedi 9 juin : Théâtre «Antigone» par la troupe Vis-à-Vis de Grasse (gratuit)
Dimanches 10 et 17 juin : élections législatives
Dimanche 8 juillet : 4ème Vide grenier
Samedi 14 juillet : concert de piano P.Bianconi et repas républicain
Vendredi 20 juillet : soirée accordéon (gratuit) à 21h avec Marcel Mercanti et Jérôme Richard, 6 fois champion du monde d'accordéon
Samedi 18 août : fête du Mas par l'ADECM sur le thème du disco
Dimanche 19 août : Henri Giuge présente «Titin de Saint-Martin», l'ivrogne du village commente à sa manière la vie de tous les jours. Il aborde les grands thèmes de la société tels qu'internet, la sexualité, les maladies, les économies d'énergie, le football... (gratuit - 16h)



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

LES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL SONT PUBLIQUES. A L'ISSUE DE CHAQUE CONSEIL, UN MOMENT EST RÉSERVÉ POUR DÉBATTRE AVEC LE PUBLIC. VENEZ NOMBREUX !

Le conseil municipal du Mas s'est réuni le samedi 19 mai 2012 à 14h en présence de tous les conseillers en exercice à l'exception de Cathy Raines qui a donné pouvoir à Anne-Marie Blanchard. Ils avaient été convoqués par écrit le 01/05/2012. Après élargement, un scrutin a eu lieu, Alain Vaudable a été nommé secrétaire de séance.

EMPRUNT EAP-FCTVA

Le Maire indique que dans le cadre du projet EAP dont la maîtrise d'œuvre et la maîtrise d'ouvrage ont été déléguées à la CCMA, il convient que la commune fasse l'avance de la TVA estimée à 197.000 euros. Ce versement se fera partiellement, au fur et à mesure que les factures seront adressées par les entreprises à la CCMA et transmises pour information à la commune. Pour faire face au versement de la TVA, le maire a sollicité plusieurs organismes bancaires afin d'envisager le recours à l'emprunt. La Caisse d'Epargne et la Caisse des dépôts ont décliné tandis que le Crédit agricole propose en date du 16/04/2012 un financement de nos besoins de trésorerie en attente du remboursement du FCTVA au taux de 3,44% (soit un total d'intérêts de 4.253,63 euros) et 300 euros de frais de dossier. Le remboursement s'effectuera trimestriellement en 4 versements selon le tableau d'amortissement présenté en annexe. Le projet ainsi que son mode de financement sont inscrits en section d'investissement au budget annexe « eau et assainissement 2012 » de la commune. **Le Maire déplore que les petites communes soient dans l'obligation d'avoir recours à l'emprunt pour faire l'avance de TVA qui leur est retournée par l'Etat l'année suivante puisque Le Mas a signé le plan de relance du gouvernement qui accélère ce remboursement. Il serait plus judicieux d'exonérer de TVA les communes à faible potentiel fiscal, situées en zone de revitalisation rurale qui réalisent des travaux d'investissement car finalement le seul vrai bénéficiaire de cette opération est l'organisme bancaire qui encaisse une commission au passage.**
VOTÉ A L'UNANIMITÉ.

ADHESIONS SICTIAM

Le Maire informe l'assemblée que le Comité Syndical du SICTIAM, dans ses séances du 19 décembre 2011 ainsi que du 08 mars 2012, a décidé d'approuver l'adhésion des collectivités et établissements suivants et ce, en application de l'article L 5211-18.1 : Adhésions : Ville d'Avignon, CCAS de Beausoleil et Cannes et de la Seyne-sur-mer, La Tour-sur-Tinée (toutes compétences) et CCAS de Cagnes-sur-mer, L'île Rousse, Ville de Vence, Caisse des écoles de Cagnes-sur-mer, Office de Tourisme et des Congrès de Mandelieu-la-Napoule, SGFI (Syndicat de gestion d'une fourrière intercommunale), Régie des Eaux du Canal Belletrud à Peymeinade (pour la compétence 8).
VOTÉ À L'UNANIMITÉ.

REALISATION DE TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE

Le Maire expose au Conseil municipal la nécessité d'effectuer des travaux d'amélioration esthétique du réseau électrique au village comprenant l'élimination de deux poteaux et la mise en souterrain du réseau électrique et de l'éclairage public. La dépense est estimée à 62.800 euros (dont 10.595,46 à la charge de la commune). Il propose de confier la réalisation de ces travaux au syndicat départemental de l'Electricité et du Gaz, le chargeant également de solliciter la subvention du FACE programme « Environnement » et de contracter l'emprunt destiné à compléter le financement. Le Maire précise qu'il fera établir un devis comparatif afin de s'assurer que la proposition du SDEG est bien la plus avantageuse. Il souligne par ailleurs que le SDEG est incontournable dans la mesure où il possède l'exclusivité » sur le réseau de l'éclairage public.
VOTÉ A L'UNANIMITÉ.

VOIRIE 2012

La commune a décidé de réaliser des travaux de réparation des voies et chemins communaux ainsi que des travaux d'aménagement du village dans le cadre de la dotation cantonale relative au dossier de voirie 2012. Le coût total du projet s'élève à 63.392,92 euros HT avec une maîtrise d'ouvrage déléguée de 1.267,25 euros (2%) confiée à la CCMA. Les travaux seront financés à hauteur de 80% par le Conseil général des Alpes-Maritimes. La part communale s'élèvera à 26.358,97 euros (comprenant la TVA et la rémunération du mandataire). Le mandataire établira le cahier des charges technique, signera les contrats d'assistance technique, recrutera si besoin le maître d'œuvre, effectuera les demandes de subventions, passera les marchés, versera les rémunérations des entreprises, assurera la gestion comptable et administrative de l'opération, réceptionnera les travaux et gèrera les éventuelles actions en justice. Le Maire invite les administrés à faire des suggestions à la mairie pour les travaux de voirie qui pourraient être entrepris avant la fin de l'année de manière à ce que le Conseil municipal puisse faire les arbitrages nécessaires.
VOTÉ À L'UNANIMITÉ.

ECHANGE DE TERRAIN LE MAS/MIQUEL

Dans le cadre de la régularisation de la route de la Clue, M.Miquel Aïno est sollicité pour céder à la commune une superficie de 3.474 m² de terrain (section B4) selon le plan établi par le cabinet de géomètre Chazalon, comprenant notamment la cession de la parcelle B649. Le Maire propose que la commune procède à un échange en cédant à M.Miquel Aïno une superficie totale de 3.486m² à prendre sur les futures parcelles numérotées par les soins du cadastre (section B4) portant actuellement les n° B651, B992 et B708. M.Miquel Aïno bénéficiera en outre d'une servitude de passage pour des canalisations sur les parcelles communales B893 et B888.
VOTÉ À L'UNANIMITÉ.

GITES COMMUNAUX : BORDEREAUX DE PRIX

Le Maire informe le conseil qu'il convient d'adopter un bordereau de prix pour les objets situés dans les gîtes communaux afin de pouvoir facturer, si nécessaire, aux locataires, les dégradations ou les disparitions d'objets constatées au cours de l'inventaire effectué à l'issue de chaque location. Ce bordereau général est proposé en annexe.
VOTÉ À L'UNANIMITÉ.

Dates prévisionnelles des prochains conseils : 9 juin, 14 juillet, 17 août, 1er septembre

REGLEMENT REGIE EAU

Le Maire informe l'assemblée qu'il est nécessaire d'adopter un règlement de la Régie Communale des Eaux à l'occasion notamment des travaux de raccordement de 45 nouveaux abonnés au réseau public d'eau suite aux travaux réalisés dans le cadre des préconisations du schéma directeur. Il donne lecture des articles du règlement et demande au conseil de se prononcer sur le texte (qui sera envoyé à tous les abonnés actuels). Il propose en outre que soit adopté le bordereau de prix de la RCE comprenant le coût du branchement (art.5) fixé à 1.016 euros ttc, le prix de la fermeture d'un branchement (10 euros ttc) et celui de la réouverture (10 euros ttc).

VOTÉ À L'UNANIMITÉ.

PC HALLE DES SAUSSES

Le Maire demande au Conseil de bien vouloir l'autoriser à déposer un permis de construire destiné à engager les travaux de la Halle des Saussees suite à la réunion organisée avec les habitants et qui a permis de confirmer la volonté de ces derniers de bénéficier d'une structure placée sur la place Baud. Le Maire indique par ailleurs que les habitants seront à nouveau consultés pour les associer pleinement à ce projet.

VOTÉ À L'UNANIMITÉ.

TITRES ANNULÉS

Le Maire propose au Conseil d'annuler des titres exécutoires du budget eau et assainissement. Exercice 2007: Fouques Vincent (bordereau 9 titre 115 montant : 93,42 €). Exercice 2011: Pavese Fabienne (bordereau 7 titre 95 montant : 113,88 €), Scorletti/Freschi Claudette (bordereau 5 titre 40 montant : 90,84 €), Baudry Dominique (bordereau 3 titre 3 montant : 227,76 €).

VOTÉ À L'UNANIMITÉ.

Le Mas

Samedi 14 juillet 2012
17h - Eglise Notre Dame
(entrée libre)

Concert de piano
Philippe BIANCONI
interprète Chopin et Debussy

19h - Banquet républicain
(inscription obligatoire au 04.93.60.40.29)
www.commune-lemas.fr

CONSEIL GÉNÉRAL
DES ALPES-DE-HAUTE-SAVOIE

QUESTIONS DIVERSES

Le Maire a évoqué les travaux qui sont en cours dans le centre du village en précisant que toutes les parties pavées seraient dorénavant interdites au stationnement, que les riverains sont invités à se rapprocher de la mairie pour tout complément d'information sur ces travaux et notamment pour étudier, le cas échéant, les interventions de voirie qui pourraient être réalisées pendant cette période. A été évoqué le problème du pluvial et des dalles de Bavière qui s'effritent. Des devis vont être réalisés pour une reprise de l'ensemble en fonction du budget disponible.

Théâtre Vis-à-Vis
présente

ANTIGONE
Jean Anouilh

Avec Julien Andouard, Marie Lise Auréjac,
Christine Boulanger, Vincent Chaput, Flore Cherbé,
Tom Rieu, Fabrice Rischmann, Roland Spadina,
Emeline Trépagne, Mise en scène: Patrick Trépagne

La mairie du Mas
vous invite
à la représentation
d'ANTIGONE
par la Compagnie Vis-à-Vis

le samedi 9 juin 2012
à 21h
sur l'Esplanade de l'Europe

Nous sommes au lendemain d'une crise, dans un climat politique en transition. Nous sommes en présence d'un chef, déterminé à faire valoir une loi écrite au nom d'une morale, de la raison, et d'une jeune fille déterminée à faire valoir une loi non écrite, au nom de la liberté, de sa liberté. Antigone, l'enfant frère, le moineau, nous impose une réflexion sur le conflit entre Etat et individu, sur les rapports entre le Paraître et le para-être.
La mise en scène prend librement le parti de l'authenticité à travers d'un jeu naturel, de costumes sobres, ajoutant ainsi une impression de grandeur au parcours dramatique de la maigre jeune fille noireaud.

Découvrez tous nos rendez-vous culturels de la saison sur : www.commune-lemas.fr

Les Massois et les motards lyonnais : en route pour la fête !



Le rêve de Colette

Colette a toujours entendu dire qu'il était un temps où les villageois allaient jusqu'à Grasse à pied pour livrer de la marchandise ou faire des courses, empruntant pour cela les sentiers à travers la montagne. « A 62 ans, mon rêve de gosse se réalise ». Colette, membre du club de randonnée de Golf-Juan Vallauris, persuade quatre autres marcheurs de tenter l'aventure d'une traversée sur les pas des anciens. Rendez-vous est pris sur les hauteurs de Grasse pour une marche sportive permettant de rejoindre Le Mas en deux jours et demi avec deux poses à Caussois et Gréolières. En ce 8 mai vers 16h30 le petit groupe chemine avec peine sur le chemin des oratoires depuis le pont de la Gironde mais avec un large sourire sur les visages... atteignant l'objectif dans quelques minutes. « C'était dur mais quel plaisir » nous délivre Colette posant enfin son sac à dos pesant plus de 10kg. Le groupe a marché 17 heures et a parcouru 53 km avec un dénivelé de 2.500 mètres. Arrivée devant la salle du conseil avec une collation offerte par la mairie. Fin d'une aventure humaine...en attendant la suivante.



Commémoration du 8 mai 1945

Pour la première fois, les maires d'Andon et du Mas ont décidé de commémorer conjointement le 8 mai 1945 au Col de Bleine, devant la stèle de l'avion américain abattu par les ennemis et dont les membres d'équipage ont été recueillis et cachés par les habitants des deux communes. Une exposition de quelques panneaux a permis de faire un rappel historique sur les circonstances du drame. Etaient présents à cette cérémonie les porte-drapeaux de l'association des anciens combattants du canton de Saint-Auban, les pompiers, les élus des deux communes, ainsi que de nombreux villageois. Après la lecture du message officiel, la minute de silence et l'hymne national, un apéritif champêtre a été offert à l'ensemble des participants.



Résultats de l'élection présidentielle

Les Massois sont venus en



nombre pour voter au second tour de l'élection présidentielle réalisant ainsi un score de 85% de participation. Nous avons comptabilisé 107 suffrages exprimés avec 62 voix pour Nicolas Sarkozy et 45 voix pour François Hollande. Au premier tour, c'est Marine Le Pen qui était arrivée en tête. A l'issue du scrutin, le maire a

appelé les Massois à voter aussi massivement pour le prochain scrutin des 10 et 17 juin 2012.

Une mise au point du Maire

Le Maire fait le point sur une rumeur :

« Une personne mal intentionnée que la décence m'interdit de nommer eu égard à sa maladie chronique (addiction à une célèbre bouteille anisée) prétend que la commune aurait pris en charge sur son budget la construction du mur de soutènement édifié à l'entrée du village et retenant les restanques de ma maison. Une mise au point s'impose donc devant une telle malveillance : le mur a coûté 33.042,40 euros, financé dans le cadre de l'emprunt que j'ai contracté pour la construction de la maison. Les Massois savent combien je suis exigeant avec les deniers publics et avec la réglementation pour ne pas se laisser abuser par des propos qui n'honorent pas leur auteur ».



L'AGENDA...

10/04 : réunion Séranon avec la Subdivision
13/04 : signature emprunt avec la Caisse des dépôts (Mme Lachamps)
16/04 : rdv avec P.Boyer de l'ONF
20/04 : réunion avec France Télécom au Mas puis réunion avec CCMA (A.Malusa)
21/04 : réunion avec les habitants des Sausses puis réunion avec les habitants de la Faye
22/04 : 1er tour de l'élection présidentielle
26/04 : conférence sur les murs en pierre sèche par le CAUE à Nice
03/05 : rdv à Grasse avec Danièle Tubiana, conseillère régionale, obsèques de Mireille Solomas à Cabris
06/05 : 2ième tour de l'élection présidentielle
08/05 : cérémonie du 8 mai au Mas
10/05 : formation à l'intercommunalité (Séranon).
11/05 : assemblée générale de Montagn'habit et Conseil de la CCMA



HAUT DEBIT SATELLITE

Plusieurs administrés ont l'intention d'acquiescer un kit satellitaire pour le haut-débit (400 euros) en raison de leur inéligibilité au service d'Alsatis (fournisseur wifi). Si vous êtes dans cette situation (Alsatis vous adressera un courrier le confirmant), nous vous conseillons de vous identifier auprès de la mairie afin que nous demandions une aide financière au Conseil général. En effet, ce dernier avait financé à hauteur de 100% l'installation du wifi sur la commune laissant à la charge des abonnés la location ou l'achat des antennes et modems.

Droit de réponse

Nous publions ci-dessous le droit de réponse demandé par Mme Rasetto en soulignant que décidément les parties n'ont pas la même lecture du protocole, la juridiction du fonds est saisie pour trancher ce litige : « Mme Rasetto est tout à fait d'accord pour une application stricte du protocole d'accord notamment en ce qui concerne la terrasse de l'auberge. Elle est d'accord de la céder gratuitement. Toutefois, le document d'arpentage proposé le 28 février 2011 par la municipalité à sa signature était une cession de la terrasse et, en plus, une partie de son terrain soit 118m². Or, ceci n'était pas dans le protocole qui ne concernait que la terrasse. Mme Rasetto entend respecter son engagement. Elle est prête à signer si la municipalité revient à l'application stricte du protocole ».

L'EAU EN FÊTE

GREEN WEEK
satellite event 2012

Le Mas
La Fête de l'eau
Samedi 19 mai 2012



17h : inauguration
exceptionnelle sur l'eau
(salle du conseil)
17h30 : présentation Régie
communale de l'eau
18h : distribution de 2 cartes
postales inédites
18h30 : apéritif offert
inscrivez-vous de l'événement

CHACQUE GOUTTE EST PRÉCIEUSE
LE DÉFI DE L'EAU

www.commune-mas.fr En collaboration avec la

Une fête de l'eau organisée au Mas le 19 mai a rassemblé de nombreux habitants. Le maire, Fabrice Lachenmaier a accueilli le public et la presse par une déclaration que nous reproduisons :

L'eau est essentielle à la vie, il s'agit d'une ressource vitale pour l'humanité et le reste du monde vivant. Tout le monde en a besoin et pas seulement pour boire. Nos rivières, eaux côtières et souterraines sont des ressources précieuses à protéger.

La société utilise l'eau pour générer une croissance économique durable et une prospérité par des activités telles que l'agriculture, la pêche commerciale, la production d'énergie, la fabrication, le transport et le tourisme. L'eau est un facteur important lorsqu'il s'agit de décider où s'installer et comment utiliser les sols. Elle peut également être une source de conflits géopolitiques, notamment lorsqu'elle vient à manquer.

Pour notre propre bien-être, la propreté de l'eau est essentielle pour l'eau potable mais aussi l'eau destinée à l'hygiène et à l'assainissement.

L'eau est également utilisée pour des activités récréatives comme la baignade ou la pêche. Nous estimons naturel de trouver des rivières propres et de bénéficier d'un approvisionnement illimité au robinet.

L'eau est au cœur des écosystèmes naturels et de la régulation climatique. Le cycle hydrologique est le nom donné au mouvement continu de l'eau en-dessous, au-dessus ou sur la Terre qui traverse les états liquide, gazeux et solide. Bien que la quantité d'eau sur Terre reste tout à fait constante au fil du temps, la structure de l'offre et de la demande est particulièrement vulnérable aux changements climatiques.

Pour le siècle à venir, les scientifiques mettent en garde contre une réduction de l'accès à l'eau potable, due à la fonte des glaces et à l'augmentation de la fréquence des épisodes de sécheresse dans notre région méditerranéenne. Ce phénomène entrainera une réduction de l'approvisionnement en eau pour l'irrigation et la production alimentaire.

Parallèlement, la structure des pluies et des débits fluviaux sera modifiée. Des inondations plus fréquentes, notamment sur les plaines

inondables de plus en plus peuplées augmenteront les dégâts causés aux habitations, aux infrastructures et à l'approvisionnement en énergie. Les inondations éclair devraient être plus fréquentes dans l'ensemble de l'Europe. L'augmentation des températures et la réduction de la disponibilité de l'eau amoindriront également les capacités de refroidissement de l'eau pour l'industrie et les centrales électriques.

La pollution et la rareté de l'eau menacent la santé et la qualité de vie de l'homme.

Bien que l'humanité ait conscience de sa dépendance envers l'eau depuis longtemps, en Europe, nous nous rendons actuellement compte de plus en plus que l'offre n'est pas illimitée et que nous devons l'apprécier en conséquence. L'eau doit être gérée et protégée. Il ne s'agit pas d'un simple produit de consommation, mais d'une ressource naturelle précieuse, vitale pour les générations à venir comme pour la nôtre.

C'est pour ces raisons que l'Union européenne a rédigé une directive-cadre sur l'eau constituant l'un des actes les plus juridiques et ambitieux de l'histoire de la législation européenne. Cette directive repose sur quatre grands piliers :

-une action coordonnée afin d'établir un « bon état » de toutes les eaux européennes d'ici 2015 (un bon état chimique puis possibilité d'aller vers le très bon état...),

-la mise en place d'un système de gestion des eaux basé sur des districts hydrographiques naturels ne dépendant plus des frontières régionales et nationales,

-la gestion intégrée de l'eau dans un cadre unique (un plan d'actions de protection...),

-la participation active des parties concernées et la consultation du public.

C'est aussi parce que le thème de l'eau est d'une brûlante actualité que la Commission européenne a décidé de dédier cette 12^{ème} édition de la Greenweek « La semaine verte » à l'eau. A travers toute l'Europe des initiatives sont prises afin de sensibiliser l'ensemble des Européens à cette question centrale de la préservation de la ressource, d'une préservation autant quantitative que qualitative.

Dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur,

la seule manifestation la-bellisée par la Commission européenne est celle que nous organisons ici au Mas aujourd'hui.

Pourquoi cette participation à la Semaine verte ?

Parce que notre commune s'illustre par ses choix stratégiques autour de la ressource en eau qui constitue une richesse exceptionnelle pour notre territoire.

L'eau est ici abondante, de qualité, nous sommes même régulièrement qualifiés de « réservoir d'eau du littoral ».

Nous avons également décidé d'investir massivement cette année dans nos ouvrages et unités de distribution (nous avons six réseaux en activité sur la commune pour desservir toutes les habitations). Dans quelques jours débiteront de vastes travaux de plus d'un million d'euros concernant l'acheminement et la distribution de l'eau au quartier de la Faye à partir des Sausses (un projet attendu par 40 pro-



priétaires depuis plus de 30 ans !), la rénovation des bassins et la mise en conformité des captages, l'installation d'UV pour remplacer le traitement au chlore, la création de nouvelles distributions (au Moulin c'est fait) mais aussi pour les Branches ou encore aux Tardons, l'installation de compteurs à la Clue, la création d'une retenue d'eau au village...

Tous ces travaux s'inscrivent dans le cadre de la régie communale.

Voici l'autre originalité de notre gestion de l'eau : celle de revendiquer l'existence d'une gestion placée sous la responsabilité complète de la commune.

Bien sûr nous faisons appel à des prestataires et sommes régulièrement en contact avec des partenaires comme l'Agence de l'eau, l'Agence régionale de Santé ou encore le Conseil gé-

néral qui nous accompagnent tout au long de l'année sur ce dossier sensible.

Rester en régie communale constitue pour nous un choix politique que nous avons affirmé dès 2008 en programmant d'abord un schéma directeur pour l'eau et l'assainissement. Ce travail nous a permis d'identifier les améliorations nécessaires à entreprendre sur nos réseaux et de planifier leur réalisation à court terme en persuadant nos interlocuteurs de l'urgence de la prise en compte de nos besoins. A ce propos, je dois dire que nous attendons une attribution complémentaire de l'Etat pour finaliser notre plan de financement et sommes confiants dans la suite qui sera donnée par les services instructeurs à notre demande.

Choix politique car tout démontre que nous pouvons fournir une eau de qualité sans alourdir la facture des abonnés puisqu'aucune multinationale ne prend sa part de rémunération.

Choix politique ensuite en engageant une surveillance plus étroite des installations avec la participation de Jean-Noël Chaudron qui effectue quatre heures de visites et de prélèvements hebdomadaires.

Enfin, avant-dernière étape de ce dossier : la mise en place d'un règlement du service des eaux qui permettra d'inscrire dans le marbre les droits et obligations de chaque abonné.

La dernière étape consiste à lancer dès aujourd'hui une campagne de sensibilisation visant à expliquer pourquoi nous devons et comment nous pouvons être économes.

Il est indispensable que nous professionnalisions notre approche de **ce service qui, à mon sens, doit rester public et devrait même être considéré comme universel avec tout ce que cela implique : à savoir l'idée qu'il s'agit d'un service de base, non concerné par le contexte concurrentiel, de qualité, accessible à un prix « acceptable ».**

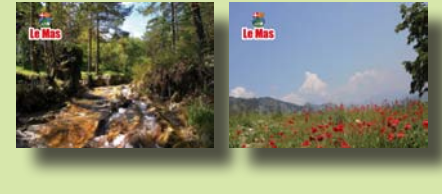
Notre événement est donc labellisé et c'est dans ce contexte que nous vous offrons de dé-

couvrir aujourd'hui l'exposition sur l'eau conçue par la Commission européenne dans le cadre du 6ième Forum mondial de l'eau qui s'est tenu à Marseille en mars 2012 avec plus de 35.000 participants. A l'occasion de ce forum, nous avons appris que 87% des Français sont satisfaits du service d'eau de leur commune, 70% des Français trouvent que l'eau du robinet a bon goût, 80% déclarent avoir confiance dans l'eau du robinet et 46% craignent de manquer d'eau à l'avenir.

L'exposition que vous pourrez donc parcourir retrace en 12 panneaux (**exposition à visiter également en ligne sur le site : www.commune-lemas.fr**) quelques-unes des grandes idées qu'il faut avoir à l'esprit sur l'usage de l'eau donc la consommation, ses différentes utilisations, sa place dans le Monde et en Europe, l'avenir de l'eau et surtout la responsabilité individuelle de chacun d'entre nous : je ne laisse pas couler l'eau inutilement, je préfère la douche au bain, je n'utilise pas l'eau potable pour le jardin... autant d'attitudes qui relèvent du bon sens mais qui ne sont pas toujours au cœur de nos réflexes quotidiens. Nous avons maintenant les moyens de mesurer avec précision la consommation effective de l'eau et il convient que nous devenions des consommateurs avertis : **je souhaite en effet que nous puissions baisser dans les douze prochains mois la consommation totale d'au moins 5%.** Comment ? D'abord en surveillant nos réseaux, ensuite en prenant les mesures aussi bien au niveau des installations publiques que chez nous pour limiter l'usage de l'eau issue de la production publique notamment en mettant en œuvre des productions parallèles issues de captages privés ou réseaux secondaires qui pourraient être maintenus. Nous allons, avec le conseil municipal et notamment avec mon adjoint Francis Piazza (qui consacre beaucoup de son temps à suivre deux dossiers majeurs : l'urbanisme et l'eau), mettre en place toutes les solutions techniques qui feront qu'à l'avenir

Deux nouvelles cartes postales

Inscrit dans ce numéro, découvrez un exemplaire de chaque carte postale (modèle de gauche : la Gironde, modèle de droite : le bassin d'eau du village). Vous souhaitez en obtenir d'autres ? Rendez-vous à la mairie ou à l'auberge.



nous soyons plus soucieux de cette ressource en eau.

Son abondance ne doit pas excuser son gaspillage. Nous devons tous être vigilants sur les fuites possibles dans les réseaux, signaler en mairie toute anomalie constatée, les résidents secondaires doivent fermer les compteurs en hiver et vidanger les canalisations pour éviter le gel, autant de simples gestes qui permettent d'économiser et de pérenniser la ressource.

Enfin, si l'on parle de l'eau aujourd'hui c'est aussi parce qu'elle nous entoure :

-les sources sortent sur tout le territoire communal : la Faye, les 3 ponts, le Rouyou, La Serre, le Rey, Fuont d'Aray, La Clue, Saint-Pierre, Saint-Anne qui alimente les jardins privés...

-les anciens ont capté l'eau et l'ont amenée dans des ouvrages que nous restaurons : le lavoir aux Sausses et au Mas, les fontaines Sainte-Anne et celle de la place Jules Murraire...

-l'eau serpente dans les canaux et enfin, nous avons la Gironde, rivière indomptable, truiteuse (mais il ne faut pas le dire), qui rejoint l'Estéron et qui procure cette climatisation naturelle que les habitants des Sausses peuvent apprécier quand les grandes chaleurs de l'été sont

là. Bref, le Mas et l'eau : c'est une fête quotidienne !

Pour célébrer cette proximité, nous avons publié dans le cadre de cette Semaine verte deux nouvelles cartes collectibles qui représentent la Gironde et aussi le parterre de coquelicots qui recouvre la plateforme du château d'eau du village. Elles sont imprimées à 500 ex. chacune et sont à votre disposition gratuitement pour que vous puissiez faire connaître Le Mas à vos amis... à tous ceux qui n'ont pas encore eu cette chance de venir passer un moment dans notre petit village dans lequel on prend un « Maximum d'Air Sauvage » comme l'indique notre site internet, une devise que l'on pourrait compléter par un « Maximum d'Air Sauvage, au fil de l'Eau ».

